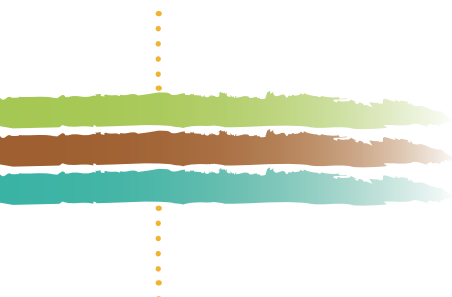




RAPPORT D'ACTIVITÉ



Forêt sèche
Espèces envahissantes
Patrimoine mondial

Liste des acronymes

APICAN	Agence de Prévention de d'Indemnisation des Calamités Agricoles et Naturelles
BDD	Bases de Données
BGN	Brigade de Gardes Nature
CA	Conseil d'Administration
CAPS	Centre Administratif de la Province Sud
CI	Conservation International
CTFS	Comité Technique Forêt sèche
CTPM	Comité Technique Patrimoine Mondial
CTEE	Comité Technique Espèces Envahissantes
DAFE	Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement
DAVAR	Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales
DIRISI	Direction des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information de la Défense
DoC NZ	Department of Conservation of New-Zealand
DTSI	Direction des Technologies et des Services d'Information
EEE	Espèce Exotique Envahissante
EPLP	Ensemble Pour la Planète
FCEN	Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
FFCNC	Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie
FS	Forêt sèche
GGE	Gros Gibiers Envahissants
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GT	Groupe de Travail
IBMA	Invasions Biologiques en Milieu Aquatique
IFAP	Institut de Formation à l'Administration Publique
IFRECOR	Initiative Française pour les Récifs Coralliens
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
LAGP	Lycée Agricole et Général de Pouembout
LNC	Les Nouvelles Calédoniennes
MNHN	Muséum National d'Histoire Naturelle
OM	Outre-Mer
PEE	Pôle Espèces Envahissantes
PFS	Pôle Forêt Sèche
PGF	Parc des Grandes Fougères
PII	Pacific Invasives Initiative
PIL	Province des Iles Loyauté
PILN	Pacific Invasives Learning Network
PN	Province Nord
PPM	Pôle Patrimoine Mondial
PS	Province Sud
PZF	Parc Zoologique et Forestier
RLA	Red Liste Authority
SECAL	Société d'Aménagement de la Nouvelle-Calédonie
SIVAP	Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire
SNB	Stratégie Nationale pour la Biodiversité
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Réalisation graphique : Recto/Verso

Impression : Multipress sur papier recyclé paille



FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET ACTIVITÉS TRANSVERSALES

1 Ressources humaines	5
2 Communication du CEN	5
3 Partenariats	6

FORÊT SÈCHE

1 Mise en défens des sites prioritaires	11
2 Restauration active (plantation)	12
3 Amélioration de la maîtrise foncière des sites de forêt sèche	14
4 Planification de la gestion des sites prioritaires de forêt sèche	14
5 Connaissance et appui à la gestion de site par la recherche	15
6 Communication et sensibilisation	16
7 Appui aux collectivités dans le cadre de projets d'aménagement	17
8 Comité technique forêt sèche	17

PATRIMOINE MONDIAL

1 Renforcer la communication	19
2 Renforcer les capacités des comités de gestion et maintenir une unité	21
3 Connaître	24
4 Coordonner	24
5 Participer aux activités transversales	25

ESPÈCES ENVAHISSANTES

1 Fonctionnement	27
2 Activités « Gros Gibiers Envahissants » (GGE)	27
3 Stratégie pays de lutte contre les « EEE »	30
4 Activités « Autres EEE »	32
5 Expertise - Sollicitations locales	34
6 Point focal	35
7 Encadrement et communication	36

Fonctionnement général et activités transversales



LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES TROIS PÔLES THÉMATIQUES DU CEN ET DES OPÉRATIONS TRANSVERSALES À CES THÉMATIQUES EST ASSURÉE PAR L'ÉQUIPE DE DIRECTION, QUI ORGANISE ÉGALEMENT LA GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGÉTAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT.

1 RESSOURCES HUMAINES

■ FORMATION DES AGENTS

Cinq agents du CEN ont suivi la formation : « *Introduction à la géomatique au travers du site Géorep et d'autres sites locaux* » organisée par l'IFAP (Institut de Formation à l'Administration Publique) à Nouméa. Les neuf agents du CEN basés à Koné ont suivi une formation « *Prévention et secours civiques de niveau 1* » le 28 octobre, assurée par la Croix Rouge dans les locaux du CEN.

2 COMMUNICATION DU CEN

■ SITE INTERNET

Après accord du CA (Conseil d'Administration) par voie de consultation à domicile en octobre 2014, l'élaboration du cahier des charges de la phase 1 (site internet et mise en réseau) a démarré début novembre sous maîtrise d'ouvrage CEN. Ce cahier des charges a été examiné et validé par le GT (Groupe de Travail) Centre de Ressource du CEN en décembre 2014.

La consultation des entreprises a alors été lancée en janvier 2015.

Suite à décision du CA du 14 avril 2015, la réalisation du site Internet du CEN a été lancée dès juin 2015. Le suivi du projet s'est effectué au travers d'une réunion tous les 15 jours à Koné, mobilisant la directrice et les trois coordinateurs de pôles. Ces mêmes agents, ainsi que les deux assistantes des pôles FS (Forêt sèche) et EE (Espèce envahissante), ont été formés à l'administration du site en octobre et novembre (deux sessions de formation sur une journée). **Le site a été mis en ligne fin décembre 2015.**

■ STAND CEN

Maquette pédagogique

Après lancement d'une consultation dès août 2014, et choix d'un prestataire en février 2015, la commande pour la réalisation d'une maquette pédagogique a été lancée en juillet 2015. Les objectifs de cette maquette sont de :

- Mettre en évidence les problématiques et enjeux liés aux trois pôles thématiques du CEN, (forêt sèche, espèces envahissantes, patrimoine mondial).
- Mettre en lumière le lien qui existe entre les thématiques.
- Être un outil explicite, démonstratif, si possible interactif, tactile et manipulable par les visiteurs ou servant de support (protégé et non manipulable) à des animations ludiques et interactives.
- Proposer une approche pédagogique, ludique et multi sensorielle.

Tivoli

Afin d'abriter les outils de sensibilisation du CEN et d'identifier clairement ce dernier lors de manifestations grand public, un tivoli aux couleurs du CEN a été réalisé.

Ces 2 outils sus-cités ont pu être utilisés et mis en valeur lors de la présence du stand CEN à la Fête de la Science à Touho et Nouméa et lors de la fête du Patrimoine au PZF (Parc Zoologique et Forestier) à Nouméa.



Stand CEN - Fête de la Science à Touho

■ PUBLICATION D'UN PUBLI-REPORTAGE DANS :

Zones Protégées - n°4 (août 2015)



■ INTERVENTIONS RADIOPHONIQUES

Radio-Djido : 04/05/2015

Présentation générale du CEN et ses activités.

3 PARTENARIATS

■ AVENANT À LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Suite à la décision du CA du 25 juillet 2014 et l'adhésion du CEN NC à la FCEN (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels) en octobre 2014, un avenant à la convention constitutive du CEN a été rédigé, validé puis transmis pour signature des membres dès janvier 2015. Le circuit des signatures a pris fin en octobre 2015 et l'avenant signé transmis aux membres.

■ PARTICIPATION LOCALE À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

De par son caractère multi partenarial, son champ d'action géographique à l'échelle du Pays et son champ d'action thématique, le CEN est fréquemment, et de plus en plus, sollicité afin de participer à des réunions de diverses instances et relatives, plus ou moins directement, à ses domaines d'intervention.

■ PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS GRAND PUBLIC

Les agents du CEN ont été amenés à participer (actions et/ou tenue d'un stand) à divers événements grand public, au cours de l'année 2015 (Fête de la Science, Fête de la Nature, Salon de l'Horticulture...)

■ PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS EXTÉRIEURS

Dates	Lieu	Objet	Agent
5 Juin 2015	Pont du Gard	Atelier Sites OM	N. Baillon
5-10 juillet 2015	Paris	EUROGUARD	C. Papineau*
7-10 octobre 2015	Dunkerque	Congrès des CEN (+RNF)	N. Baillon

* Suite à la décision du CA du 14 avril 2015, M. Papineau a été habilité à représenter le CEN et à faire une présentation relative aux Forêts Sèches de Nouvelle-Calédonie.

■ PROFIL D'ÉCOSYSTÈMES

Suite à la sollicitation de Conservation International en date du 8 octobre 2014 et après avis favorable du CA du CEN (par voie consultative par courriel en date du 14 octobre 2014 puis en sa séance du 19 décembre 2014), le CEN a accepté d'être l'hôte des réunions du Groupe Profil d'Ecosystèmes, en appui à CI (Conservation International). Deux réunions de ce groupe se sont tenues : 28 novembre 2014 et 11 septembre 2015. Le CEN participe à la convocation des réunions et la diffusion des documents.

■ PLANÈTE REVISITÉE

Dans la perspective d'une expédition « Planète Revisitée » en Nouvelle-Calédonie, organisée sous l'égide du MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle), et étalée sur trois ans (2016-2018), le CEN a été pressenti pour établir un partenariat local avec le MNHN et notamment dans ce cadre accueillir les fonds du sponsoring ou du mécénat qui contribueront au financement de l'expédition.

L'implication du CEN dans ce projet a été validée lors de la séance du CA du CEN du 14 avril 2015.

Plusieurs rencontres dans ce cadre ont eu lieu entre le CEN et des représentants du MNHN :

Une réunion d'information auprès des associations et ONG œuvrant dans le domaine de la biodiversité en Nouvelle-Calédonie a été organisée par le CEN le 26 novembre 2015 à Nouméa, en présence de Philippe Bouchet (MNHN).

■ PARTENARIAT DOMAINE DE DEVA

Suite à l'avis favorable du CTFS (Comité Technique Forêt sèche) du 9 juillet 2015, le CEN a sollicité la SEM Mwe Ara et la province Sud pour entamer une démarche de conventionnement entre les trois parties, afin de cadrer leurs interventions sur le domaine en termes de conservation de la forêt sèche et de contrôle des espèces exotiques envahissantes. Un projet de convention de collaboration a été préparé par le CEN en octobre et soumis aux parties signataires.

■ PARTENARIAT AVEC LE CIE

Le CEN s'est rapproché du CIE (Centre d'Initiation à l'Environnement) pour la réalisation d'outils pédagogiques et la mise en œuvre d'animations sur l'année 2015, portant sur les trois thématiques portées par le CEN que sont les forêts sèches, le patrimoine mondial et les espèces envahissantes. Dans ce cadre, une convention CEN-CIE a été signée en mars 2015. La déclinaison de cette convention en termes de réalisation d'outils et de nombre d'animations réalisées est décrite dans les chapitres consacrés à chaque pôle.



■ IFRECOR

Transfert

Le CA du CEN du 20 décembre 2013 a donné un avis favorable pour étudier l'opportunité et les modalités de transfert de la coordination de l'IFRECOR Nouvelle-Calédonie, de la DAFE (Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement) vers le CEN. Le CA du 14 avril 2015 a été informé qu'une subvention complémentaire de l'Etat était bien provisionnée en recettes pour le CEN afin de financer un VSC dans le cadre du transfert d'IFRECOR au CEN.

Dès le 15 avril 2015, le CEN a entamé les démarches d'agrément pour l'accueil de VSC.

Un appel à candidature pour une offre de mission de service civique a été lancé par le CEN en septembre.

Une convention pour le transfert de l'animation de l'initiative française pour les récifs coralliens au conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie a été signée en novembre entre le CEN, le Haut-Commissariat et la DGFIP.

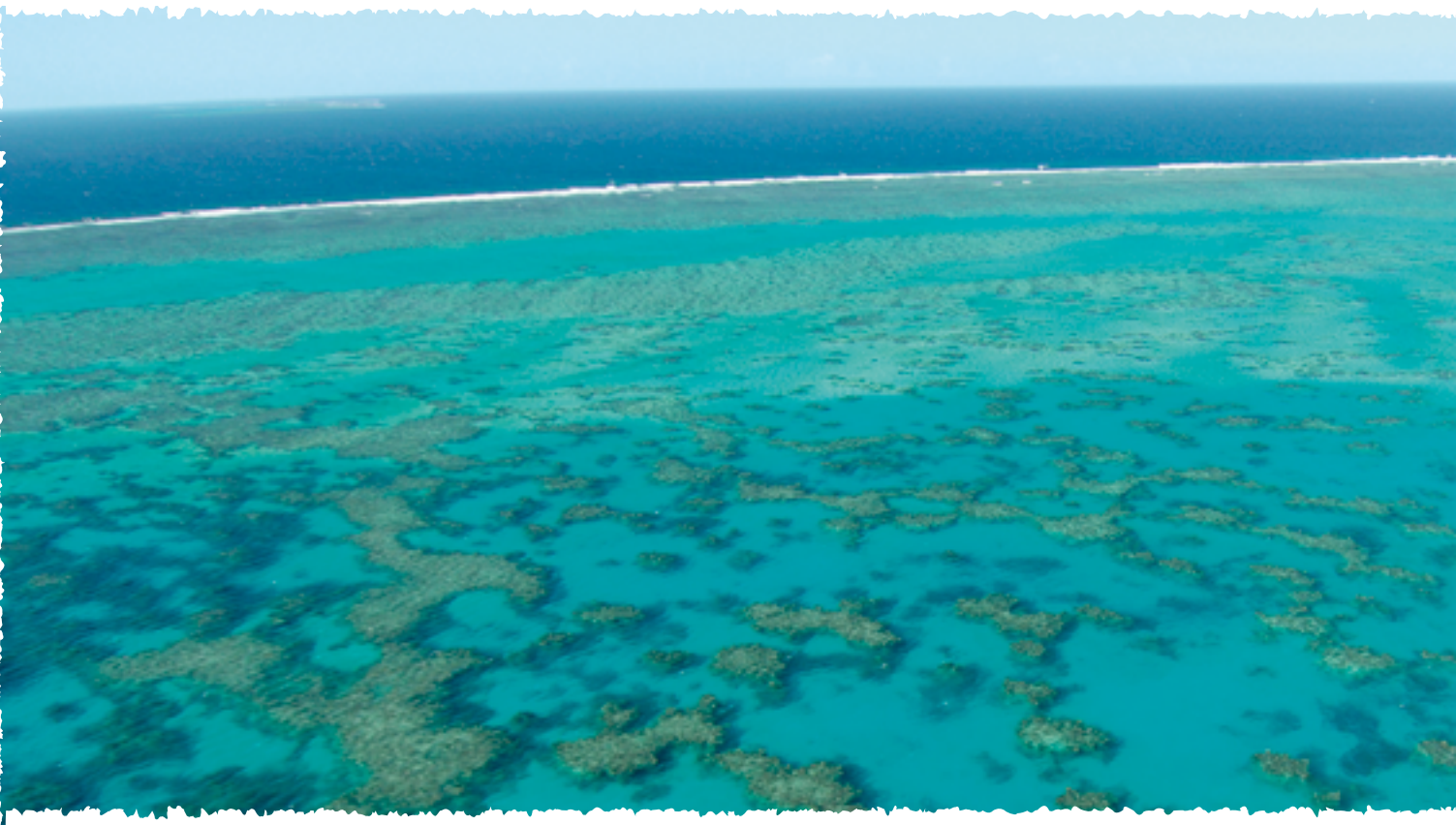
Participation à des groupes de travail

Dans le cadre de la préparation de la 4^e phase quinquennale et la construction d'un nouveau plan d'actions à cinq

ans (2016-2020) pour l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR), le secrétariat de l'IFRECOR a confié à l'UICN France la tâche de préfigurer un programme d'actions pour les sous-thème «Listes rouges et protection réglementaire» (en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle), et «Espèces exotiques envahissantes marines». Pour chaque sous-thème, la démarche repose sur la consultation d'un groupe d'appui restreint en vue de la rédaction d'un document présentant notamment le contexte, les objectifs et la proposition de programmation des actions sur les cinq prochaines années. Le Plan d'actions national 2016-2020 sera finalisé en février 2016 et validé au cours du prochain Comité national de l'IFRECOR.

Afin d'associer au mieux les acteurs des outre-mer sur ces sujets, l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) France a invité le CEN à participer à ces deux groupes d'appui «Listes rouges et protection réglementaire» et «espèces exotiques envahissantes marines», et a proposé que le CEN fasse le relais auprès des collectivités pour toutes questions relevant clairement de leurs compétences propres et transmette ensuite un avis collégial.

Après avis favorable du CA (sollicité par voie consultative par courriel du 14 septembre 2015) le CEN a donc participé (à distance par courriel) aux deux groupes d'appui mentionnés et a transmis, en lien avec la DAFE et le GT IFRECOR, les contributions de la Nouvelle-Calédonie (CEN et ses partenaires).



■ PARC DE LA MER DE CORAIL

Le CA du CEN en date du 15 mars 2013 avait émis le vœu que le CEN puisse participer aux travaux du comité de concertation technique pour la gestion intégrée de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie. Le CEN a été invité aux réunions de ce comité.

La création du Parc Naturel de la Mer de Corail a été actée le 23 avril 2014 (arrêté n° 2014-1063/GNC). L'arrêté de création du parc stipule que «*le comité de gestion peut également comprendre des personnalités qualifiées dans les matières relevant du comité*». C'est à ce titre que, après avis favorable du CA du 14 avril 2015, un courrier signé du président du CEN a été envoyé avec demande de participation à ce comité de gestion, en date du 24 juin 2015.

La réponse parvenue par courrier en date du 8 octobre 2015 stipule que «*le bureau a souhaité que soient précisés les droits et devoirs des personnalités qualifiées avant de pouvoir répondre à la demande du CEN*». Le CEN a néanmoins été invité à participer aux groupes de travail préliminaires à la mise en place du plan de gestion, a participé à un de ces groupes de travail le 6 novembre 2015 (GT «Connectivité et actions transversales») et transmis des propositions d'objectifs de gestion dans le cadre des travaux de ce groupe.



■ TE ME UM

Comme en 2013 et 2014, une convention a été signée entre le CEN et l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels), qui héberge le programme Te Me Um (Terre Mer Ultra Marine). Cette convention a pour objet d'organiser les modalités de participation et de contribution financière de l'ATEN dans le cadre du rôle de référent Te Me Um en Nouvelle-Calédonie assuré par la directrice du CEN. Cette dernière assure notamment la diffusion des informations et appels à projet émanant de Te Me Um auprès du réseau local. Elle a également assuré le parrainage d'un micro-projet porté par CI et en a examiné le rapport avant transmission à Te Me Um.

■ RLA NC (RED LISTE AUTHORITY)

Suite à la décision du CA du CEN du 19 décembre 2014 une convention pour la réalisation de la liste rouge de la flore de Nouvelle-Calédonie dans le cadre du groupe d'expertise RLS Flore NC a été signée le 8 octobre 2015 entre le CEN et Endemia. Cette convention précise les modalités de la collaboration spécifique entre Endemia et le CEN. Plusieurs agents du CEN (directrice, coordinateurs pôle forêt sèche et espèces envahissantes) ont participé en 2015 à des réunions du groupe d'expertise ou participé à des échanges par courriels dans le cadre de ce groupe.

■ INTERVENTIONS AUPRÈS DES BRIGADES DE GARDES NATURE DES PROVINCES

- BGN province Nord (28 avril 2015), locaux du CEN à Koné: présentation du CEN et ses trois pôles, liens possibles entre CEN et BGN (Brigade de Gardes Nature), notamment concernant le suivi et la lutte contre les espèces envahissantes (voir § IV. du PEE page 24).
- BGN province Sud (1^{er} octobre 2015), CAPS (Centre Administratif de la Province Sud): présentation pôle EE et FS.

■ MISSION BIOM

Dans le cadre du projet «Biodiversité & Indicateurs en Outre-Mer (BIOM)» porté par l'observatoire national de la biodiversité (ONB) animé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) de mai à novembre, intégrant une phase d'enquête de début juin à août, le CEN a été sollicité pour participer à ces travaux, a reçu l'équipe de missionnaires dans ses locaux le 18 juin 2015 et a procédé à la relecture du rapport en septembre.

Pôle forêt sèche



EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS (CF ENCADRÉ) POUR LA CONSERVATION DES FORÊTS SÈCHES EN NOUVELLE-CALÉDONIE, LE PÔLE FORÊT SÈCHE A MIS EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS PRÉVUES DANS LE CADRE DE SON PLAN D' ACTIONS 2015.

1 MISE EN DÉFENS DES SITES PRIORITAIRES

Une parcelle «ex-nihilo» (75 ha) mise à disposition par la province Nord en 2014 sur le site de la presqu'île de Pindai a été entièrement clôturée pour empêcher les intrusions de cerfs. Une trentaine d'hectares de cette parcelle est réservée à l'expérimentation de nouvelles techniques de plantations à moindres coûts pouvant être reconduites sur d'autres sites à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Les premières plantations débuteront au premier semestre 2016. Une seconde parcelle (2.5 ha) déjà reliée par des corridors mis en place dans le cadre du projet SNB forêt sèche a également été clôturée pour favoriser la résilience de cette forêt relictuelle isolée au sud de la presqu'île de Pindai.



Dispositif de mise en défens (Pindai)

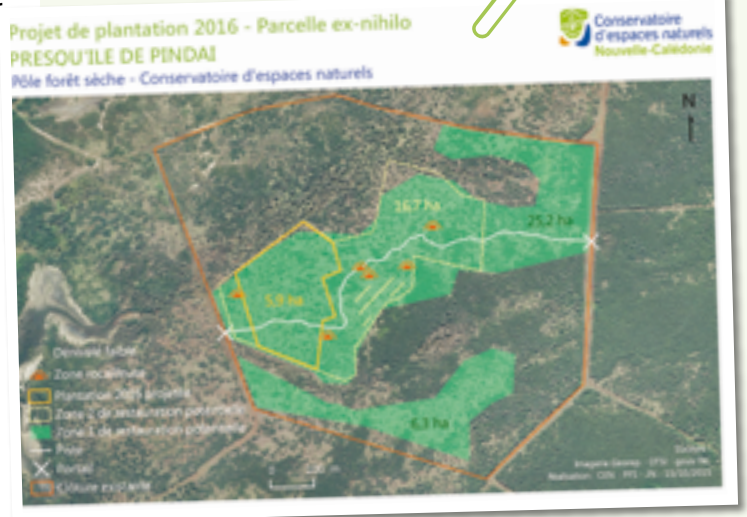
Objectifs pour la conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie

Doubler le rythme de protection physique des sites de forêt sèche, en passant de 300 ha à 600 ha, voire 700 ha de forêt sèche protégés physiquement.

Multiplier par 10 les surfaces reboisées, afin de parvenir à 200 ha d'ici 2023, tout en baissant les coûts unitaires.

D'autres sites ont fait l'objet de prospection et d'étude de faisabilité pour une mise en défens qui devrait intervenir en 2016 :

- Porwi (Poya),
- Tipenga (Pouembout),
- Marais Fournier du domaine de Deva (Bourail).



Espaces potentiels de restauration de la parcelle expérimentale ex-nihilo



2 RESTAURATION ACTIVE (PLANTATIONS)

L'année 2015 a été marquée par la finalisation d'un projet de restauration des forêts sèches piloté par le CEN et regroupant plusieurs partenaires (Etat, province Sud, province Nord, WWF et mairie de Nouméa).

Ce projet a débuté en 2012, le dernier chantier de restauration (Ouen Toro-3000 plants) et les dernières opérations de lutte contre les espèces envahissantes (régulation des cerfs de la presqu'île de Pindai) ont été finalisés en juin 2015.



*Corridor planté sur le site de Pindai
(Projet SNB/PN)*

Zone restaurée au Ouen Toro en 2015 (Projet SNB/CEN)



Entre 2012 et 2015, ce projet aura permis de développer un panel d'actions sur trois sites pilotes : le Parc Zoologique et Forestier, le Parc du Ouen Toro et la presqu'île de Pindaï. Tous sites confondus, ce projet aura permis d'aménager un sentier de découverte, d'ouvrir 3 km de pare-feu, de replanter plus de 38 000 plants de forêt sèche, d'organiser une soixantaine de battues contre les ongulés introduits et une douzaine de chantiers de lutte contre les espèces envahissantes végétales.

Ce projet a été marqué par une mobilisation citoyenne importante notamment par le biais des équipes de bénévoles du WWF.



Equipe de bénévoles du WWF lors d'un chantier de lutte EEV sur le site du Ouen Toro (Projet SNB/WWF)

D'autres opérations de plantations ont été menées en 2015 par le Pôle Forêt Sèche : au lycée Jules Garnier (1200 plants) et sur le site de la DIRISI (Direction des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information de la Défense) (500 plants).

Le Pôle Forêt Sèche a également apporté un appui à des opérations de restauration pilotées par ses partenaires : sur le site de la ZAC Dumbéa sur mer (2000 plants) gérée par la SECAL (Société d'Aménagement de la Nouvelle-Calédonie), sur le site du Ouen Toro (1000 plants) opération portée par la mairie de Nouméa et le WWF et sur le site industriel de KNS (3000 plants) opération menée dans le cadre de mesures compensatoires.

L'équipe du Pôle Forêt Sèche a également été mobilisée pour le cadrage de l'opération de restauration active à grande échelle (5000 plants) qui sera menée en mars 2016 sur la parcelle pilote ex-nihilo.



Plantation Jules Garnier 2015



Plantation DIRISI 2015



3 AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE DES SITES DE FORÊT SÈCHE

Le projet tutoré initialement prévu en 2015 n'a pu être réalisé avec le laboratoire LARJE-UNC. Le groupe de travail foncier a donc validé un cahier des charges pour lancer une consultation auprès d'experts juridiques. La consultation a été infructueuse et sera relancée en 2016.



Fiche de site actualisée

Cette étude devra atteindre deux objectifs principaux :

- étudier dans quelles mesures, sur le fond et sur la forme, les conventions actuellement passées avec les propriétaires fonciers, privés ou publics, pourraient être améliorées, dans l'intérêt du GIP (Groupement d'Intérêt Public) CEN, pour consolider ses prérogatives, ses actions et ses investissements en matière de restauration-conservation de la forêt sèche ;
- en l'état du droit applicable actuellement en Nouvelle-Calédonie, recenser et étudier les différents moyens et outils juridiques disponibles ou adaptables (acquisition, location longue durée, délégation de gestion, droit de préemption...), ainsi que les éventuelles adaptations réglementaires et procédures à prévoir entre le CEN et ses partenaires (collectivités, établissements publics), qui lui permettraient d'améliorer la maîtrise foncière des terrains sur lesquels il intervient.

4 PLANIFICATION DE LA GESTION DES SITES PRIORITAIRES DE FORÊT SÈCHE

Le Pôle Forêt Sèche a poursuivi le travail d'actualisation des fiches de sites prioritaires en recensant le plus exhaustivement possible les différentes opérations mises en place sur chaque site depuis la création du programme de conservation.

Ce diagnostic permettra à terme d'orienter les réflexions du groupe de travail «transfert opération» qui s'est réuni pour la première fois en 2015 et dont les objectifs principaux sont :

- Définir les principes généraux du transfert de certaines opérations assurées par le CEN vers les membres et/ou partenaires.
- Améliorer la synergie des actions et des moyens techniques et financiers pour remplir les objectifs fixés dans la stratégie du PFS (Pôle Forêt Sèche).
- Prioriser et planifier la mise en œuvre des moyens opérationnels sur l'ensemble des sites prioritaires de forêt sèche à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.

Dès 2016, le groupe de travail tachera de valider des plans de gestion de sites prioritaires pour une mise en application à l'horizon 2017-2018.

5 CONNAISSANCE ET APPUI À LA GESTION DE SITE PAR LA RECHERCHE

Le Pôle Forêt Sèche et le groupe de travail cartographie ont poursuivi leurs travaux concernant l'élaboration d'une carte actualisée des forêts sèches. Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises en 2015 et une étape de vérification-corréction-validation du périmètre des 750 sites identifiés a été effectuée par les services experts en géomatique des collectivités provinciales. Le comité technique forêt sèche du 13 novembre a validé la diffusion début 2016 d'une couche d'information géographique via la plateforme du gouvernement Georep. Cette cartographie présentera une zone de vigilance forêt sèche comprenant les parcelles de forêt sèche stricte accompagnées d'une zone tampon de 50 m.

En complément de cette cartographie, le Pôle Forêt Sèche et le groupe de travail connectivité ont cadré plus précisément un projet de stage qui débutera en mars 2016. Ce stage coencadré par le CEN, CI, la DTSI (Direction des Technologies et des Services d'Information) et cofinancé par le WWF vise à identifier les zones de connectivité entre les forêts sèches relictuelles à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie tout en priorisant les zones à fort enjeux de conservation-restauration.

En 2015, dans le cadre des conventions qui lient le CEN à l'IAC six études ont été publiées :

- Génétique des *Pittosporum* de Nouvelle-Calédonie.
- Etude de l'impact du contrôle des rongeurs sur la démographie des *Bulimes*.
- Etude génétique des *Bulimes* de forêt sèche.
- Analyse statistique des données 2009-2010 du suivi de l'impact des cerfs et rongeurs sur *Ochrosia inventorum* (Pointe Maa).
- Analyse statistique des données 2009-2010 du suivi de la régénération naturelle (Pointe Maa).
- Suivi de la régénération active (Pointe Maa).

La base de données forêt sèche compilée par l'IRD en 2014 a également été mise à disposition de la Red List Authority (RLA) pour contribuer à l'évaluation de la flore de NC dans le cadre de la liste rouge UICN. Cet échange de données a été réalisé dans le cadre d'une nouvelle convention signée entre le CEN et l'association Endémia structure d'accueil du RLA.

Pittosporum Tanianum





Animation scolaire (CIE)

6 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Dans le cadre de leur convention annuelle le CEN et le Centre d'initiation à l'environnement (CIE) ont développé un programme d'animation visant le grand public et les scolaires. En 2015, 32 animations ont été organisées permettant de sensibiliser plus de 700 personnes aux enjeux de conservation de la forêt sèche en Nouvelle-Calédonie.

Le CIE a également produit une boîte à outils numérique rassemblant de nombreux outils pédagogiques qui pourront être utilisés dans le cadre de la mise en place de tableau numérique dans les établissements scolaires et sur le site internet du CEN.

L'actualisation de l'exposition forêt sèche est en cours de réalisation et devrait pouvoir être présentée au public au second semestre 2016.

Des ouvrages sur la forêt sèche sont en cours de finalisation par des prestataires mandatés par le CEN : le guide des plantes de forêt sèche sera diffusé en début 2016 et le guide de la faune des forêts sèches au second semestre 2016.

Le Pôle Forêt Sèche a réalisé en collaboration avec la province Nord un panneau d'information à destination du grand public présentant les objectifs de l'opération de restauration sur la parcelle pilote «ex nihilo» de la presqu'île de Pindai. Ce panneau a été installé sur site fin 2015.

Le Pôle Forêt Sèche a participé à plusieurs événements grand public à travers l'animation d'un stand visant à la sensibilisation des participants aux enjeux de conservation de la forêt sèche (Ouen Toro, Fête de la science à Kaméré, Foire horticole de Pouembout, Carrefour des métiers à Koné).



Illustration d'une fiche de présentation d'une espèce de forêt sèche dans le nouveau guide des plantes



Panneau et panonceau installés sur le site expérimental de la presqu'île de Pindai

Les actions du Pôle Forêt Sèche (PFS) ont également été mises en valeur à deux reprises en 2015 dans les réseaux nationaux et internationaux. En effet, le PFS a préparé une présentation du programme de conservation pour la participation de C.Papineau au Congrès Eurogard VII organisé au MNHN en juillet 2015 et une présentation mettant en avant les opérations développées dans le cadre de la convention SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité) par le CEN et ses partenaires pour la participation de la directrice du CEN au congrès de la fédération des CEN et des réserves naturelles de France en octobre 2015.

7 APPUI AUX COLLECTIVITÉS DANS LE CADRE DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Le Pôle Forêt Sèche (PFS) a participé aux échanges concernant le PUD de Païta et a mis à disposition des études et données ayant trait aux forêts sèches de la

commune. Le PFS a également participé au comité de suivi environnemental de la ZAC de Dumbéa-surmer et aux réflexions portées par la SIC concernant l'aménagement de l'écoquartier Sakamoto à Nouméa. Le PFS a apporté son expertise pour des dossiers d'étude d'impact et de compensation liés à l'aménagement de carrières à proximité de secteur de forêts sèches. Des conseils ponctuels en termes d'aménagement paysagers avec des espèces de forêt sèche ont également été diffusés auprès des municipalités et aménageurs.

8 COMITÉ TECHNIQUE FORÊT SÈCHE

Deux réunions du comité technique forêt sèche ont été organisées le 9 juillet 2015 ainsi que le 13 décembre 2015 afin de faire le bilan des opérations mises en place par le PFS et élaborer un plan d'actions pour 2016 conforme aux orientations, puis validé lors du Conseil d'Administration du 11 décembre 2015.

BILAN DES INTERVENTIONS 2015 Pôle forêt sèche - Conservatoire d'espaces naturels



Pôle patrimoine mondial



EN VUE D'ACCOMPAGNER LA GESTION DES LAGONS, RÉCIFS ET ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS, INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL ET D'ASSURER LE MAINTIEN DE LEUR INTÉGRITÉ, LE PÔLE PATRIMOINE MONDIAL A MIS EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS PRÉVUES DANS LE CADRE DE SON PLAN D' ACTIONS 2015.

1 RENFORCER LA COMMUNICATION

L'identification de cibles prioritaires a permis de définir les moyens les plus appropriés pour communiquer, éduquer, sensibiliser.

■ VALORISER ET PROMOUVOIR

Une vidéo de promotion du bien inscrit

Pour les besoins de communication et de valorisation vers les partenaires nationaux et internationaux, le support vidéo a été choisi.

La réalisation d'une vidéo de promotion du bien a été confiée à une société de production.

L'objectif principal étant de valoriser le travail de gestion en œuvre sur le territoire et par extension, de promouvoir le caractère exceptionnel du bien inscrit.

La vidéo a pour objectif la mise en lumière :

- du fonctionnement complexe et si particulier de la gestion en Nouvelle Calédonie qui réunit plusieurs collectivités gestionnaires et une structure coordinatrice (le CEN).
- du travail majoritairement bénévole des 13 comités de gestion
- du lien nature/culture si spécifique au pays et indissociable des modes de gestion.

La vidéo sera dans un premier temps diffusée au Centre du patrimoine mondial (en illustration sur la page dédiée au bien calédonien <http://whc.unesco.org/fr/list/1115/>), au Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, à l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial, à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Elle sera également distribuée localement aux gestionnaires et comités de gestion qui pourront l'utiliser pour leur besoin de communication.

■ ÉDUCER ET SENSIBILISER

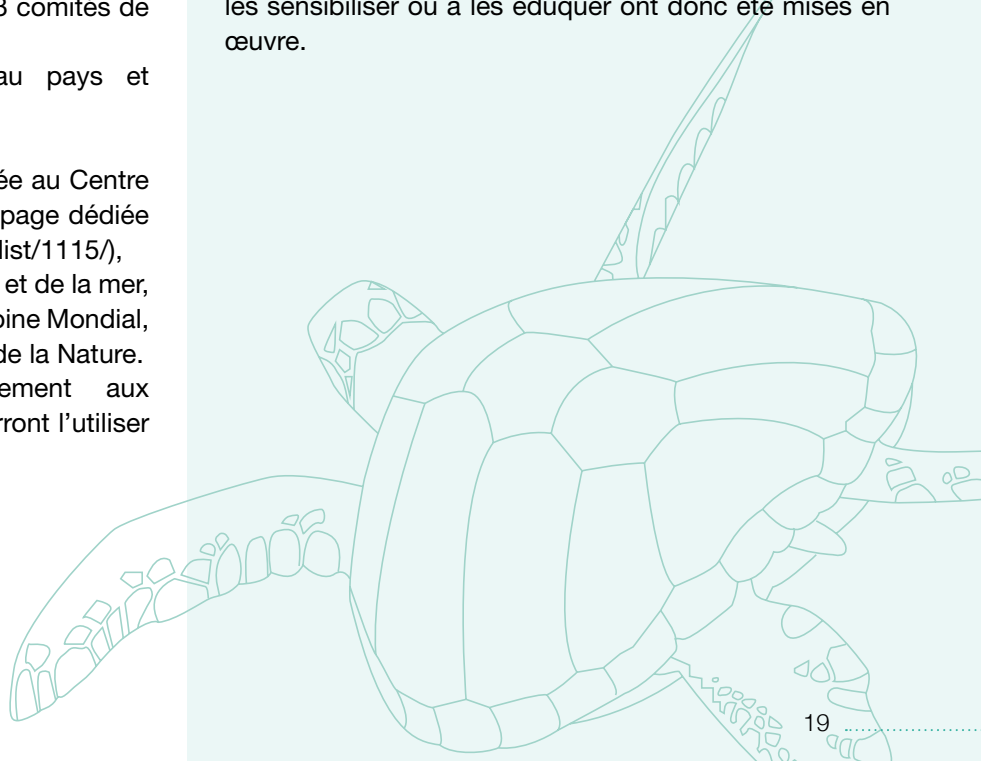
Extrait de la convention du patrimoine mondial - Article 27

1. Les Etats parties à la présente Convention s'efforcent par tous les moyens appropriés, notamment par des programmes d'éducation et d'information, de renforcer le respect et l'attachement de leurs peuples au patrimoine culturel et naturel défini aux articles 1 et 2 de la Convention.

2. Ils s'engagent à *informer largement le public des menaces* qui pèsent sur ce patrimoine et *des activités entreprises* en application de la présente Convention.»

Afin de répondre à ces recommandations, le pôle patrimoine mondial a initié plusieurs actions.

Le public scolaire ainsi que les touristes ont été identifiés comme des cibles prioritaires. Des actions destinées à les sensibiliser ou à les éduquer ont donc été mises en œuvre.



Une vidéo à destination des touristes

Les touristes touchant le sol calédonien ne reçoivent à ce jour que peu d'informations sur l'inscription au patrimoine mondial d'une partie des lagons.

«Mon nom est lagons» est une vidéo élaborée spécifiquement pour ce public.

Dans cette vidéo le lagon est personnifié pour stimuler l'empathie du spectateur. Il s'adresse directement à lui, à la première personne et sur le ton de la confiance. Il parle de son histoire, de sa richesse, de sa relation à l'homme mais évoque aussi ses doutes et ses craintes quant à sa propre survie. Et se faisant il va s'efforcer d'éveiller la conscience de ses visiteurs.

L'objectif est d'offrir une information :

- sur les limites des zones constituant le bien inscrit,
- sur la richesse et la fragilité de ce milieu exceptionnel (Valeur Universelle Exceptionnelle),
- sur les comportements respectueux et responsables.

Cette vidéo a vocation à être mise à disposition des compagnies aériennes, des croisiéristes, des offices de tourisme, des hôteliers etc. Des accords de principe ont été obtenus de la plupart de ces acteurs qui confirmeront leur position après soumission de la vidéo finalisée.

La vidéo sera également disponible sur la chaîne YouTube du CEN en cours de construction.

Un programme d'éducation

Des partenariats avec l'association Pala Dalik et le Centre d'Initiation à l'Environnement ont été établis pour l'élaboration d'un programme d'éducation du primaire jusqu'au lycée. Des animations ont été conçues et réparties sur les différents niveaux, comme suit :

- CIE : du CE2 à la 5^e
- Pala Dalik : de la 4^e au lycée

Une phase de test démarrée cette année et qui se poursuivra sur le début d'année 2016, permettra de réajuster, si nécessaire, les animations aux différents niveaux.



Support élaboré par Pala Dalik



Support élaboré par le CIE

Support élaboré par Pala Dalik



■ INFORMER

Bulletin d'information

Le bulletin d'information « Paroles des lagons » est né en décembre 2013.

Cette parution, dédiée aux actualités du bien inscrit, est distribuée aux partenaires du CEN (CA, CT), aux collectivités gestionnaires, aux comités de gestion ainsi qu'aux communes.

Son objectif est de permettre à l'information de circuler entre les différents acteurs impliqués dans la gestion du bien inscrit.

Il a cette année été édité à deux reprises, en août et décembre 2015 et en est à son 5^e numéro.



Revue de presse

	Presse écrite ou internet	Reportage radio ou télé
Forum des comités de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - LNC du 6/07/2015 - Article sur le réseau de la fédération des CEN - Page Facebook du programme marin du centre du patrimoine mondial le 28/07/2015 - Dans la newsletter des gestionnaires de sites marins inscrits au patrimoine mondial le 28/07/2015 - Sur le site nc presse le 30/06/2015 - Un article dans le magazine zones protégées n°4 	<ul style="list-style-type: none"> - Interview NC 1ère au journal du soir le 03/07/2015 - Reportage nc1ère au journal du soir le 5/07/2015 - Plateau télé au journal du soir le 5/07/2015 - RRB le 4/07/15 - NC 1ère radio le 4/07/15
Formation	<ul style="list-style-type: none"> - VKP infos avril/mai 2015 - LNC 03/04/2015 - Le pays 05/2015 	
Préservation des lagons		Plateau radio le 22/07/2015

2

RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS DE GESTION ET MAINTENIR UNE UNITÉ

■ FORMER

Mise en place de formation

Les membres des comités et associations sont bénévoles et issus de la société civile. Face aux responsabilités qui leur incombent désormais, il est nécessaire que des formations leur soient proposées afin qu'ils puissent mener à bien leurs missions avec compétence et efficacité.

Trois modules de formation ont été identifiés et deux sessions de 3 jours chacune ont eu lieu.

1. Fonctionnement et gestion de l'association
2. Vie et animation de l'association
3. Conduite de projet associatif

Quatorze personnes ont ainsi reçu leur attestation de formation en septembre, après avoir suivi les 44 heures de cours, alternant théorie et cas pratiques.

Cette action a été cofinancée par l'Union européenne au travers du programme INTEGRE et par le programme TE ME UM.

■ MAINTENIR LES LIENS ENTRE LES COMITÉS DE GESTION

Organisation du 2^e Forum des comités de gestion

Le deuxième forum des comités de gestion du patrimoine mondial s'est tenu les 3 et 4 juillet à Ouvéa, tribu de Gossanah.

Cet évènement est l'unique opportunité de rassembler tous les acteurs de la gestion (comités de gestion, techniciens, élus, associations, ONG) autour de la préservation du bien inscrit, et de maintenir ce lien qui les unit autour de la préservation du bien inscrit.

Près de 120 personnes ont répondu à l'invitation lancée conjointement par le CEN et le comité de gestion d'Ouvéa. Pendant deux journées, des ateliers pratiques et de réflexion leur ont été proposés. L'objectif était d'aboutir à des listes d'actions à entreprendre par les comités de gestion, de manière simple, peu coûteuse et en autonomie.

Le CEN a également souhaité enrichir cet évènement en invitant deux agents du parc marin de la Grande barrière de Corail Australienne qui travaillent en partenariat avec les aborigènes. Leur démarche fait écho localement à

Formation 2015



la démarche participative engagée avec les comités de gestion. Leur présence a permis de nombreux échanges permettant d'apprécier similitudes et différences avec les pratiques de gestion locales.

Un compte rendu de cette action a été rédigé et envoyé à toutes les personnes présentes. Une courte vidéo rétrospective sera également disponible sur la chaîne YouTube du CEN en cours de construction.

Cette action a été cofinancée par l'Union européenne au travers du programme INTEGRE.

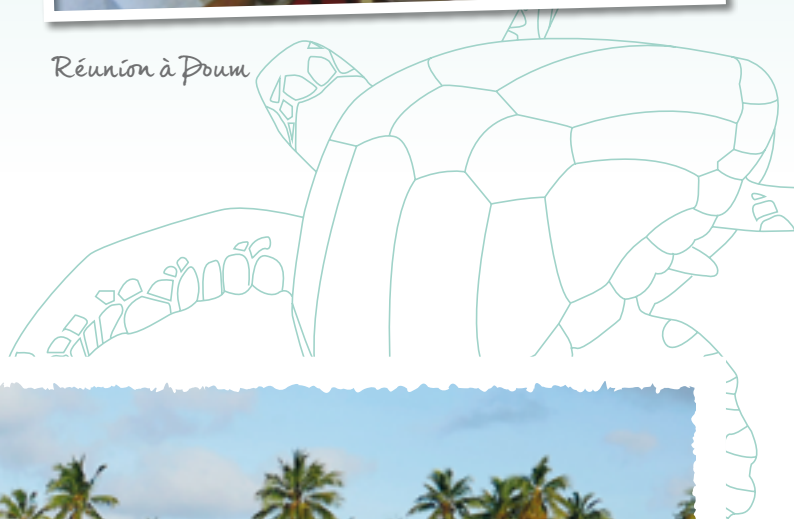
Rencontrer et participer aux réunions des comités de gestion

La coordinatrice du pôle participe, autant que possible, aux réunions des comités de gestion afin de renforcer le rôle et la visibilité du CEN, de maintenir les liens et la cohérence avec les différents comités de gestion, de soutenir leurs avancées. Ces déplacements permettent également au CEN de ne pas perdre de vue les réalités de la gestion participative et de garder une vision globale. Vision qui peut ensuite être partagée et servir les gestionnaires.

Thèmes des ateliers de réflexion	Thèmes des ateliers pratiques
Aménagements littoraux	Reconnaissance du rôle des propriétaires traditionnels dans la gestion du Parc marin de la Grande barrière de Corail australienne
Usages des lieux, des ressources	Méthode de suivi reproductible de l'érosion littorale à Ouvéa
Suivis participatifs Surveillance et contrôle	Conservation et suivi des perruches d'Ouvéa
Eau et assainissement	Conservation du dugong
Fréquentation et tourisme	Méthodes de compost, paillage, purin
Déchets	Maquette 3D de sensibilisation sur l'érosion littorale à Ouvéa



Réunion à Doum



Groupe forum des comités de gestion



Réunions de comités de gestion en présence du CEN

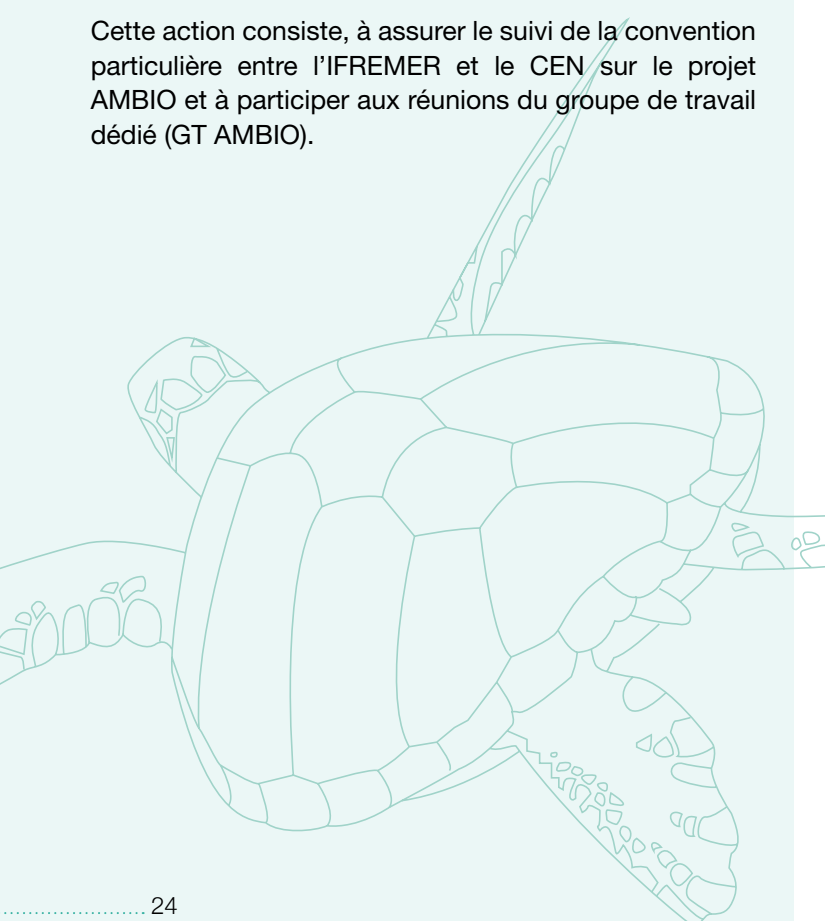
IDP - Ile Ouen - Goro	Réunion Grand Lagon Sud
Atolls d'Ouvéa et Beautemps Beupré	Assemblée générale du GDPL Bomene Tapu
Zone Côtière Ouest	Restitution de l'évaluation du plan de gestion
Ouégoa	Réunion du comité de gestion
Ile des Pins	Réunion bilan 2015 et perspectives 2016

3 CONNAÎTRE

■ APPUI AUX INSTITUTS DE RECHERCHE SUR DES ÉTUDES CONCERNANT LA GESTION ET LE SUIVI DU BIEN

Mise au point de l'outil vidéo sous-marine pour le suivi des zones inscrites

Cette action consiste, à assurer le suivi de la convention particulière entre l'IFREMER et le CEN sur le projet AMBIO et à participer aux réunions du groupe de travail dédié (GT AMBIO).



4 COORDONNER

■ APPUYER TECHNIQUEMENT LE PROJET D'INSCRIPTION DES LAGONS DE MAYOTTE

Accueillir des représentants du Conseil général de Mayotte

Le conseil général de Mayotte a pour projet de proposer au Centre du patrimoine mondial, l'inscription d'une partie de ses lagons sur la liste du patrimoine mondial.

Une délégation composée de deux agents, Raïma Fadul et Dahabia Chanfi, respectivement responsable du service du patrimoine naturel et chargée de mission de la biodiversité de Mayotte a été missionnée du 26 au 31 janvier, en Nouvelle Calédonie.

Leur objectif : comprendre comment le dossier d'inscription a été élaboré.

C'est ainsi que le CEN a planifié un calendrier de rendez-vous afin de leur faire rencontrer les principaux acteurs de la gestion. La délégation a, entre autres, pu rencontrer le comité de gestion de la Zone Côtière Ouest, de Touho et de Hienghène, mais également des élus et agents provinciaux, historiquement ou actuellement impliqués dans le dossier patrimoine mondial.

A leur retour à Mayotte, le conseil général leur a fait part de son enthousiasme et de l'utilité des rencontres pour la bonne conduite de ce projet.

En 2016, une étude de faisabilité sera conduite par l'UICN pour l'inscription sur la liste indicative.

Si l'étude est concluante, la proposition officielle d'inscription sur la liste indicative sera demandée en fin d'année 2016.



La délégation de Mayotte avec l'association Hô it

■ COORDONNER LA RÉFLEXION SUR LE MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ DU BIEN

Coordination et suivi du Groupe de travail dédié

Dans les exigences du Centre du patrimoine mondial figure la mention du maintien du bon état de conservation du bien inscrit. Les gestionnaires et le CEN ont souhaité clarifier cette notion pour lors relativement floue. Un groupe de travail restreint a été constitué afin d'identifier les types de suivis nécessaires pour répondre au maintien de l'intégrité du bien.

Un stagiaire sera recruté en début 2016 pour appuyer ce travail.

Le groupe technique s'élargira aux autres partenaires une fois l'état des lieux des suivis existants et l'identification des besoins effectués.

■ PRÉPARER LES TRANSFERTS

Préparation du transfert logistique, programmatique, financière, administrative d'IFRECOR

Se référer au chapitre sur le fonctionnement général et les activités transversales.

■ RENFORCEMENT DU RÉSEAU, REPRÉSENTATION ET VEILLE

Participation à différents groupes techniques

Le CEN participe fréquemment à des réunions de diverses instances relatives à la thématique patrimoine mondial ou plus largement au domaine marin.

Il a notamment participé à plusieurs groupes de travail au sein d'IFRECOR, du Plan d'action Dugong, d'IFREMER, de la mer de corail etc.

■ ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Coordination et animation des comités techniques patrimoine mondial (CTPM)

Deux comités techniques se sont tenus le 10 juin et le 10 novembre.

Le premier CTPM a été délocalisé à Ouvéa, afin de permettre aux membres du comité de gestion de participer et de comprendre le fonctionnement du CTPM. L'objectif est également de donner l'opportunité aux membres du CTPM de participer à une réunion de comité de gestion, organisée dans la même journée.

5 PARTICIPER AUX ACTIVITÉS TRANSVERSALES

■ OUTILS COMMUNS DE COMMUNICATION

Maquette

Le pôle a participé en lien avec les 2 autres pôles, au suivi de la conception d'une maquette pédagogique. Se référer au chapitre sur le fonctionnement général et les activités transversales.

Site internet

Le pôle a participé aux réunions de suivi et à la formation consacrée au futur site internet du CEN. Se référer au chapitre sur le fonctionnement général et les activités transversales.



Pôle espèces envahissantes



EN VUE D'ATTEINDRE SES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES, LE PÔLE ESPÈCES ENVAHISSANTES A MIS EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS PRÉVUES DANS LE CADRE DE SON PLAN D' ACTIONS 2015.

1 FONCTIONNEMENT

■ PERSONNELS ET RECRUTEMENT

L'effectif du pôle Espèces Envahissantes (PEE) en fin d'année 2015 est de cinq agents parmi lesquels :

- un coordinateur,
- une assistante de coordination - responsable de la cellule de veille,
- une technicienne supérieure « gestion de BDD (Bases de Données) et analyse de données »,
- un animateur sur la Grande Terre,
- un animateur sur les îles Loyauté.

■ COMITÉS TECHNIQUES

Deux comités techniques se sont tenus à Foué les 14 septembre et 16 novembre 2015.

2 ACTIVITÉS « GROS GIBIERS ENVAHISSANTS » (GGE)

■ CERFS-COCHONS



Chasse de régulation, encadrée par la FFCNC (Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie)

Les opérations et prélèvements de régulation, notamment celles encadrées par la FFCNC et transmises au PEE, ont fait l'objet d'une saisie dans les différentes bases de données du PEE.

Ces opérations concernent notamment les sites suivants :

- Parc provincial de la Rivière Bleue.
- Parc des Grandes Fougères.
- Domaine de Déva
- Ilot Leprédour.
- Aéroport de la Tontouta.
- Presqu'île de Pindaï.

Chasse individuelle

« Opération mâchoires »

Suite à la décision du CA de l'APICAN (Agence de Prévention de d'Indemnisation des Calamités Agricoles et Naturelles) de ne pas reconduire les opérations d'achat des mâchoires « cerfs », à compter du 1^{er} juillet 2015, une large communication a été menée fin mai, pour en informer les fournisseurs et partenaires (envoi de SMS en masse et d'emails aux fournisseurs, aux mairies...). Le dispositif de collecte a par ailleurs été adapté avec la contribution active des provinces Sud et Nord, afin de clôturer l'opération dans les meilleures conditions.

Le PEE a en revanche poursuivi la coordination de l'opération mâchoires « cochons » jusqu'à la fin de l'année.

Au 1^{er} novembre 2015, 6 025 mâchoires de cerfs (sur 6 mois) et 3 592 mâchoires de cochons sur 12 mois) ont été collectées, analysées et primées. Par ailleurs, à la demande de l'APICAN, suite à l'arrêt à partir de juillet 2015 de l'opération mâchoires primées pour les cerfs, le PEE a contribué aux réflexions sur l'élaboration de nouvelles modalités plus efficaces pour l'opération « mâchoires de cerfs ».



Stratégie GGE (Gros Gibiers Envahissants)

> Restitution de bilan des actions GGE aux élus de la province Sud, le 10 juin

A la demande du président de la province Sud, le PEE a réalisé une présentation dans ce cadre portant notamment sur :

- le bilan des principaux dispositifs, des coûts et initiatives entreprises ces cinq dernières années pour lutter contre les GGE,
- la création, fin 2014, d'un groupe technique « stratégie GGE » piloté par le PEE, en réponse à la volonté initiale des provinces de passer à une étape plus efficace et plus opérationnelle dans la régulation des GGE à une échelle Pays.

> Programme de régulation cerfs-cochons

L'élaboration des éléments de cadrage et d'un plan d'actions « cerf-cochon » est désormais programmé, notamment dans le cadre d'une convention PS-CI et avec la coordination du PEE, sur la base des données d'opérations et de prélèvements collectées jusque-là et des développements réalisés dans le cadre du projet ICONE en province Nord, avec la contribution du CEN.

Test pilote de faisabilité d'étude du domaine vital des cerfs et cochons en forêt humide

Un test pilote de faisabilité financé par la province Nord, a été lancé sous la coordination du PEE, afin de valider le type de matériel et la méthodologie à utiliser.



Formation piégeage au cours de l'EIE au lycée agricole de Nouvelle-Calédonie

Six colliers de marques et de technologies différentes seront testés début 2016 sur trois cochons et trois cerfs. A l'issue de trois mois de suivi, une étude sera lancée sur le cerf et une seconde sur le cochon, sur la base du matériel et des protocoles retenus.

Mission d'expertise GGE

A la demande de l'APICAN, une mission d'expertise sur la problématique de la régulation des cerfs a été menée en Nouvelle-Calédonie par Messieurs Marc Colyn et Guillaume Bruneteau, du 10 au 23 octobre.

Les objectifs étaient (i) d'évaluer le plan de régulation des gros gibiers 2008-2015 et les efforts menés depuis 2008 et (ii) de formuler des recommandations pour les années à venir.

Une journée d'échanges a été organisée avec le CEN le 21 octobre à Foué.

Le rapport d'expertise, attendu au plus tard fin mars 2016, alimentera les échanges engagés dans le cadre du GT SGGE sous la coordination du PEE.

Formation - Sensibilisation

> Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement (EIE) : « Gestion de la Faune » au Lycée Agricole et Général de Pouembout (LAGP).

Le PEE a contribué à la mise en œuvre de cet enseignement en 2015 :

- 23 juillet : présentation théorique de la problématique « EEE » (Espèce exotique Envahissante),
- 27 juillet : mise en œuvre d'un protocole de suivi des populations de lapins sur le terrain, par comptage des latrines à Ouaco,
- 31 août : formation pratique au piégeage des cochons et des cerfs,
- 10 septembre : visite de dispositifs de régulation (pièges tests) et de suivi (dispositifs double stations) au parc des grandes fougères,
- 26 octobre : visite organisée au CEN sur la biologie du cerf et l'opération mâchoires primées.

> Formation piégeage cerfs-cochons

Neuf chasseurs référents ont été formés par le PEE à Farino (dans le cadre du plan de régulation au PGF, Parc des Grandes Fougères) et huit sur Pouembout (dans le cadre du test de piégeage des cerfs par collet-corde et lacet à patte).

■ CERFS

Captures - piégeage

> Capture de cerfs pour mise en élevage

Depuis juin 2015, le PEE n'est plus en charge de la coordination opérationnelle des captures. Il reste chargé de la centralisation, du suivi et de la transmission des données relatives à la « traçabilité » auprès des provinces, de l'EDEC (Etablissement d'Elevage de Cervidés de Nouvelle-Calédonie), du SIVAP (Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire) et de l'APICAN. Au 31 décembre 2015, les données relatives à 68 opérations et 3 954 cerfs capturés ont été reçues et saisies.

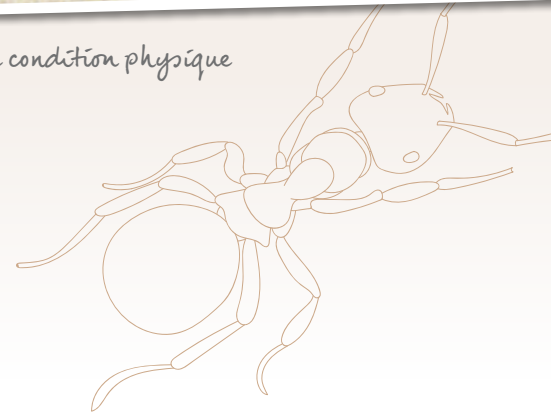
> Projet SNB-PS

En 2015, dans le cadre du projet SNB-PS (test de mini-parcs de capture en forêt humide, au PGF), le PEE a :

- contribué à la formation de sept référents de la FFCNC et de trois associations locales,
- assuré la définition des modalités techniques pour la mise en œuvre d'un test «à blanc», et défini le dispositif de détente le plus adapté au comportement des animaux (suivi de la fréquentation et du comportement des animaux *via* la mise en place de caméras de surveillance infrarouge).



Cerfs en mauvaise condition physique



Formation de référents au piégeage des gros gibiers pour le Parc des Grandes Fougères





Test de piégeage des cerfs en forêt sèche de Pindai

> Test de piégeage des cerfs par collet - corde et lacet à patte

Une trentaine de pièges (collets-corde et lacets à patte) ont été mis en place à Pindai, armés le 19 septembre 2015, et suivis en collaboration avec les partenaires (province Nord, FFCNC, Association des chasseurs de Pouembout).

Suivi sanitaire des cerfs de chasse

Dans le cadre du plan de surveillance sanitaire « cerfs de chasse » coordonné par le SIVAP, le PEE a coordonné, auprès des chasseurs partenaires, la collecte de 80 prélèvements de muscle et de foie pour la campagne 2015.



Cochon en sauvage, capturé au collet-corde

■ COCHONS

Prélèvement sérologique pour recherche du virus NIPAH

Suite à la détection de virus Nipah sur des roussettes du PZF, des investigations complémentaires ont été demandées par le gouvernement (DAVAR, Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales) et LNC, Les Nouvelles Calédoniennes) au PEE sur les cochons féroces, afin de définir la prévalence et la circulation du virus sur cette population.

Ainsi, 47 prélèvements sérologiques de cochons féroces ont été transmis au laboratoire de Nouvelle-Calédonie. Le PEE serait également mis à contribution pour 50 prélèvements sérologiques sur les îles Loyauté.

3 STRATÉGIE PAYS DE LUTTE CONTRE LES EEE DES ESPACES NATURELS

■ ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

L'élaboration de la stratégie de lutte contre les EEE en Nouvelle-Calédonie est fondée sur une démarche participative, initiée dès la fin de l'année 2013, avec la mise en place :

- d'une synthèse bibliographique des actions EEE menées jusqu'alors,
- de consultations menées en 2014 auprès des partenaires et acteurs de la lutte contre les EEE,
- de neuf ateliers thématiques et réunions de travail, réunissant l'ensemble des collectivités et les experts des structures de recherche.

Exception faite du 1^{er} atelier, qui s'est tenu le 16 décembre 2014, toutes les rencontres ont été menées au 1^{er} semestre 2015. Les thématiques suivantes ont été abordées :

- la gouvernance,
- la hiérarchisation des priorités d'action et de gestion opérationnelle des EEE établies, avec 71 espèces exotiques envahissantes (26 vertébrés ; 24 invertébrés ; 21 végétaux) identifiées comme prioritaires et réparties en 4 groupes de priorité,
- la détection précoce (DP) & réaction rapide (RR),
- la prévention des introductions,
- la réglementation.

C'est sur cette base qu'un projet de stratégie de lutte contre les EEE en Nouvelle-Calédonie est en cours d'élaboration par le PEE, discuté lors des deux comités techniques de l'année et présenté au CA du CEN le 11 décembre 2015.

Cette stratégie s'organise autour de quatre axes fondamentaux :

- la prévention des introductions,
- la Détection Précoce et Réaction Rapide (DP-RR), avec le développement d'une cellule de veille-DP-RR,
- la gestion opérationnelle des EEE établies, avec l'établissement d'une liste d'EEE prioritaires pour la mise en place d'actions de lutte à l'échelle pays,
- la gouvernance et la communication transversale.

L'amélioration des connaissances, la réglementation, la communication technique - mobilisation - formation et transfert sont intégrés dans les 4 axes fondamentaux. Chaque axe a été décliné en fiches-objectifs (et en plan d'actions sous forme de cadre logique), ainsi qu'en schéma organisationnel.

Une nouvelle version de la stratégie et les plans d'actions simplifiés des espèces établies de priorité 1 seront soumis pour validation à la fin du premier semestre 2016.

■ MODALITÉS D'USAGE D'UNE ARME À FEU À PROXIMITÉ D'HABITATIONS DANS UN CONTEXTE DE RÉACTION RAPIDE

La détection précoce et la réaction rapide ont pour objectifs d'empêcher l'implantation et/ou la prolifération d'une EEE nouvellement introduite. Il s'agit d'agir rapidement, et, à ce titre, l'élimination d'une espèce animale par le tir (bulbul, lapins,...) apparaît comme un moyen de contrôle simple, rapide et sélectif à mettre en place.

Toutefois, les modalités d'un tel contrôle en milieu urbain et péri-urbain restent à préciser. Le PEE est à l'initiative des réflexions menées dans ce cadre : une première réunion entre les services de l'Etat et le CEN s'est tenue en avril 2015 sur ce sujet.

Une nouvelle réunion est programmée début 2016 entre l'Etat, les provinces, les associations des maires et le CEN, pour permettre de trouver une issue opérationnelle sur ce dossier.

Liste prioritaire des espèces établies

Stratégie de lutte contre les EEE en Nouvelle-Calédonie – Gestion des EEE établies
Matrice finale des plans d'actions prioritaires sur le territoire, tous groupes taxonomiques confondus (juin 2015)

- Classées par ordre décroissant de priorité de plans d'action de 1 à 4
 - Sans classement au sein d'un même niveau de priorité

Règne	Genre	Espèce	Nom vernaculaire	Priorité de plans d'action	Remarques
Animal (terrestre)	Plomomys	insignificatus	Fourni (terrestre)	1	Cerf et cochon seront traités de façon conjointe dans le cadre de la stratégie « gros gibiers envahissants »
	Rusa	timorensis	Cerf rusa, Cerf de Java		
	Ixus	scrofa	Cochon feral		
	Felis	catus	Chat feral		
Animal (terrestre)	Oryctolagus	cuniculus	Lapin européen	1	
	Pyromomys	cafer	Bulbul à ventre rouge		
	Miconia	calvescens	Miconia		
Féodal				2	
	Capra	hircus	Chèvre feral		
	Rattus	exulans	Rat du Pacifique		
	Rattus	norvegicus	Rat norvégien		
Féodal	Rattus	rattus	Rat noir	2	
	Psittacus	castellanus	Goyave de chine		
	Picus	carolinus	Pic		
Animal (terrestre)	Pithecius	megacephala	Fourni noir à grosse tête	3	Les fourmis noire et rouge seront traitées de façon conjointe
	Solenopsis	geminata	Fourni rouge		
	Engelmannia	rosea	Engelmannie rose		
	Achatina	fulica	Achatine		
Animal (terrestre)	Phyllostoma	manulocari	Var plat	3	Expérimentation en cours
	Canis	familiaris	Chien feral		
	Bos	taurus	Vache envahissante		
Féodal	Trachemys	scripta	Tortue de Floride	3	Actions en cours, en attente des résultats Diagnostic en cours en province sud
	Salvinia	moltona	Salvinia (Fougère d'eau)		
	Alysicarpus	terre-illata	Elodie de Floride		
	Eichhornia	crassipes	Jacinthe d'eau		
	Cerbera	odorata	Fleur côtière rouge		
	Spilostema	compensata	Talipier du Gabon		
	Plinia	stransida	Laitue d'eau		

Plans d'actions de priorité 4, page suivante

Règne	Genre	Espèces	Nom vernaculaire	Priorité de plans d'action	Remarques
Animal (terrestre)	Olla	v-nigrum		4	
	Microgaster	pyrenaeus			
	Kaloderes	versicolor	Hanneton défoliateur		
	Alysiidius	albipennis	Alysiide spirulante		
	Apis	melifera carnica	Abeille italienne		
	Apis	melifera	Abeille noire		
	Apis	melifera mellifera	Fourni felle jaune		
	Angitia	gracilipes	Gulpe jeune		
	Polistes	obscurus	Gulpe brune		
	Polistes	stigma	Termitte du bois sec		
	Cryptoserphus	brevis	Termitte du bois sec		
	Oryctolagus	capensis	Chardon des orchidées		
	Oryctolagus	capensis	Cochennille rose		
	Carabus	coronatus	Cochennille rose		
	Polyommatus	argus	Cochennille striée		
Ferrisia	virgata	Termitte à béton			
Cryptoserphus	grandiceps	Termitte à béton			
Laevicaris	albifrons	Cheval feral			
Equis	caballus	Guppy			
Pomacentrus	particellatus	Guppy			
Oreochromis	niloticus	Tilapia			
Morone	oxycetum	Serran gris			
Morone	oxycetum	Canard colvert			
Phalaropus	interpres	Marin traîne, Merle des Moluques			
Litoria	caerulea	Rainette verte et dorée			
Trachemys	scripta	Gozemmi à peau de serpent			
Micropterus	salmoides	Black-Bass			
Pomacentrus	particellatus	Pom-centre			
Xiphophorus	malinche	Xipho, Porto-épée			
Xiphophorus	malinche	Platy			
Cyprinus	carpio	Carpe loi			
Carassius	auratus	Carpe japonaise			
Araucaria	arabica	Canne de provence			
Grevillea	robusta	Grevillea, arbre de soie			
Phoradendron	grandiflorum	Faux mimosa			
Leucaena	leucocephala	griffe de chat			
Maccladysia	argentea	griffe de chat			
Morone	oxycetum	Liane de gâtepe			
Cryptoserphus	grandiceps	Grand alicorn			
Ficus	spiciosa	Figue de barbarie			
Opuntia	stricta	Yucca indienne			
Pluchea	indica	Arbre pieuvre			
Schaffneria	actinophylla	Arbre pieuvre			

4 ACTIVITÉS « AUTRES EEE »

■ SIGNALEMENTS RECENSÉS EN 2015

> La cellule de veille-DP-RR, en cours de structuration, a reçu 25 signalements portant à la fois sur des espèces végétales (liane de Gatope, fougère d'eau, Pereskia, Hedychium, Cedrela, Miconia...) et animales (Bulbul, Tortue de Floride, Crevettes, Poissons...).

> 6 visites terrain ont été menées, sur les EEE suivantes :

- Renouée persicaire : le 28 mars et le 6 juin,
- Bulbul : le 16 avril,
- Euglandine : le 4 septembre,
- Groseillier des Barbades : 15 septembre,
- Fougère d'eau : 10 octobre.

■ LAPINS SAUVAGES

Formation des Gardes-Nature

Le PEE a assuré la formation des gardes-nature des provinces Sud et Nord, aux méthodes de suivi des lapins et à la sensibilisation et à l'incitation à la régulation des foyers sauvages.

Suivi des foyers de lapins à l'état sauvage

Le PEE contribue à la détermination des méthodologies de suivi des principaux foyers de lapins identifiés en Province Sud, en vue de l'élaboration d'un état de référence et d'un plan de gestion opérationnel, en collaboration avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et la province Sud.

Suivi des lapins de l'îlot Leprédour

Un suivi T+4ans, initié en 2011, a été réalisé par le PEE le 21 octobre 2015, à la demande de la PS, Province Sud (dénombrement nocturne sur point fixe, abondance par indice latrines, impact sur la végétation au niveau des exclos) dans le cadre du plan de régulation des lapins et de la restauration menés sur cet îlot.

■ BULBUL À VENTRE ROUGE

Suite au signalement de 2 individus morts sur Poum et Koumac, le PEE contribue à la préparation d'un appel à prospection et assure la diffusion de une fiche alerte pour sensibiliser le Grand Public de ces deux communes.



■ MICONIA

Le PEE a contribué aux réflexions menées quant aux perspectives de lutte (éradication) contre le miconia, fondées sur le retour d'expériences des dix années d'actions menées par la province Sud sur une propriété à Robinson. Ce bilan a été présenté à l'ensemble des partenaires lors d'une réunion technique en mars 2015 et le PEE a participé à une visite de terrain pour mieux appréhender les perspectives d'éradication de cette espèce envahissante majeure en Nouvelle-Calédonie.



■ VER PLAT DE NOUVELLE-GUINÉE

Le PEE a contribué à la rédaction d'une publication sur les nouvelles détections du ver (*Platydemus manokwari*) dans le monde (six nouveaux territoires), parue le 23 juin 2015 et accessible via [ce lien](#)

Par ailleurs, sur la base des informations recueillies suite à l'appel à prospection lancé et coordonné par le PEE en 2014, il s'avère que le ver plat est en fait présent sur l'ensemble du territoire, jusque-là en zone anthropique et ce, depuis au moins dix ans, un individu ayant été photographié sur Voh en 2004.

■ EUGLANDINE ROSÉE

Cette espèce, dont l'extension géographique était jusqu'alors limitée à Nouméa, Plum, Koumac et Ouégoa, a fait l'objet de deux signalements distincts en 2015 :

- sur Tomo, pour lequel le PEE a édité et diffusé une fiche alerte, via les BP de Boulouparis.
- sur Maré, pour lequel le PEE a lancé une première enquête afin (i) de recueillir des informations sur l'historique de la présence de cette espèce sur les îles Loyauté et (ii) de qualifier la perception de son impact potentiel sur les populations de gastéropodes natifs ou exotiques.

■ JACINTHE D'EAU

Le PEE a contribué au programme pilote de lutte biologique contre la jacinthe d'eau, sous l'initiative de la province Sud.

Deux espèces de charançons aquatiques ont été introduites le 18 mars sur un plan d'eau de La Tamoia. Le suivi des dégâts, effectué mensuellement autour de chaque point d'inoculation, montre que les scarifications sont en augmentation et en extension malgré la saison fraîche. Le PEE contribuera, à termes, à la diffusion des auxiliaires biologiques auprès de la province Nord et d'autres sites infestés.



■ TORTUE DE FLORIDE

Au total, dans le cadre du pré-test des pièges-cage développé par le PEE, 17 tortues ont été capturées en 11 mois, entre décembre 2014 et octobre 2015, sur trois bassins de lagunage de Nilly (La Foa).

Le PEE a également assuré la formation et la mise à disposition d'une dizaine de cages auprès de partenaires (provinces Sud et Nord, EPLP, Ensemble Pour la Planète, SOS Mangrove) pour conduire le test de piégeage dans des zones et environnements distincts.

■ ROUILLE DES MYRTACÉES

L'étude «Vulnérabilité des Myrtales NC», lancée en mars 2014 sous la coordination du PEE, a été restituée en comité technique, le 26 mai 2015, ainsi que les documents associés (rapport, base de données, guide d'utilisation).

5 EXPERTISES – SOLLICITATIONS LOCALES

Le PEE a été sollicité en cours d'année pour expertise, dans le cadre de projets locaux ou nationaux, et notamment :

- > **Projet INTEGRE**
Ouvéa (biosécurité contre les espèces exotiques envahissantes, sur Ouvéa)
- > **Projet INTEGRE-RESCCUE**
Touho (protection contre les cerfs du bassin versant d'un captage d'adduction potable),
- > Groupe d'appui «espèce exotiques envahissantes marines», dans le cadre du plan d'actions IFRECOR 2016-2020.
- > **Projet RLA** (établissement de la liste rouge de la flore menacée en Nouvelle-Calédonie), coordonnée par Endemia, dans le cadre d'une réflexion spécifique sur les «menaces» pesant sur la flore calédonienne.
- > **Forum des comités de gestion** du bien inscrit au patrimoine mondial : animation d'un atelier dédié à la problématique des EEE.

Formation au piégeage de la tortue de Floride



6 POINT FOCAL

D'une façon générale, le PEE participe aux échanges avec les partenaires régionaux et internationaux (notamment PII (Province des Iles Loyauté), PILN (Pacific Invasives Learning Network), DoC NZ (Department of Conservation of New-Zealand), Initiative UICN EEE-OM, MNHN - Stratégie Nationale EEE, IBMA (Invasions Biologiques en Milieu Aquatique) et assure, en tant que point focal, la diffusion de ces informations auprès des autres points focaux et des partenaires locaux.

■ RAPPORTS ET PROGRAMME D'ACTIONS

Le PEE a notamment contribué à l'édition :

- > du guide pratique pour la détection précoce et la réaction rapide face aux EEE dans les collectivités françaises d'outre-mer, réalisé par l'UICN.
- > du rapport «Analyse économique des espèces exotiques envahissantes en France - Première enquête nationale (2009-2013)», piloté par le ministère en charge de l'écologie et publié en septembre 2015.
- > du programme d'actions portant sur les EEE marines, dans le cadre du futur plan d'actions IFRECOR 2016-2020, en cours d'élaboration (voir § 5).

■ COLLOQUE

Le PEE a contribué à l'édition :

- > de la communication orale «Gestion de mammifères exotiques envahissants en Outre-Mer» présentée par l'UICN au cours du 38^e colloque annuel de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (Bordeaux, du 9 au 11 octobre 2015).
- > des actes des premières assises nationales «espèces exotiques envahissantes : vers un renforcement des stratégies d'action» du 23 au 25 septembre 2014, pour les chapitre «Gouvernance» (le PEE ayant contribué au copilotage de cet atelier thématique n°5) et «Constats et enjeux outre-mer».



7 ENCADREMENT & COMMUNICATION

■ PARTICIPATION AUX FÊTES OU FOIRES

- > Plantation, Ouen Toro (6 juin 2015).
- > Fête de la Nature, Parc des Grandes Fougères (7 juin 2015).
- > Carrefour des Métiers, Collège de Koné (18 septembre 2015).
- > Fête de la science, Touho (29 septembre 2015).
- > Fête de la science, Kaméré (03 octobre 2015).
- > Le mois du Patrimoine en Province Sud, Parc Zoologique et Forestier (4 octobre 2015).
- > Salon de l'Horticulture, Pouembout (17 octobre 2015).

■ CONFÉRENCE OU PRÉSENTATION AUX SCOLAIRES

- > Présentation CEN. 23 juillet 2015. EIE LAGP Gestion de la Faune Sauvage. (Présentation théorique par PB).

- > Présentation CEN. 27 juillet 2015. EIE LAGP Gestion de la Faune Sauvage. (Suivi lapins/latrines à Téoudié).
- > Présentation CEN. 31 août 2015. EIE LAGP Gestion de la Faune Sauvage. (Formation théorique et pratique sur le piégeage des cochons (et des cerfs) au LAGP).
- > Présentation CEN. 10 septembre 2015. EIE LAGP Gestion de la Faune Sauvage. (Visite de terrain relatif, i) aux impacts des cerfs et cochons, ii) aux dispositifs de piégeage des cochons, iii) aux dispositifs de capture des cerfs en forêt humide, iv) aux dispositifs de suivi des impacts des cerfs, au PGF).
- > Conférence R-Mines. 18 septembre 2015. Vers une stratégie globale «espèces envahissantes» en Nouvelle-Calédonie. Faune invasive sur sites miniers.
- > Colloque SFEPM. Du 9 au 11 octobre 2015. Gestion des mammifères exotiques envahissants dans les collectivités françaises d'outre-mer.
- > Présentation CEN. 26 octobre 2015. EIE LAGP Gestion de la Faune Sauvage. (Visite CEN, présentation du travail sur l'analyse des mâchoires au CEN, étude de l'écologie du cerf et cochon, bilan de l'étude).

Stand CEN au parc des Grandes Fougères



■ PRESSE ÉCRITE RÉFÉRENCÉE PAR LE CEN-PEE

- > LNC. 11 février 2015. Les agaves s'arrachent. Nouméa (Eradication des agaves, 1/2 page).
- > Site internet PS. 1^{er} mars 2015. La lutte biologique enfin au programme. Grand Angle (Lutte biologique contre la jacinthe d'eau).
- > LNC. 6 mars 2015. La filière lapin en danger. Nouméa-Grand Nouméa, p10 (le lapin, espèce envahissante et source d'économie pour les élevages calédoniens, 1 page).
- > LNC. 20 mars 2015. L'insecte contre l'invasif. Environnement, p10 (Lâcher de charançons pour lutter contre la Jacinthe d'eau, 1 page).
- > Zazouille. Avril 2015. C Comme Cerfs. Sous l'objectif, N2 ; Avril 2015 ; p4 ; p5 (Sur le cerf, 2 pages).
- > Lettre d'information Espèces Exotiques Envahissantes en Outre-mer. Mai 2015. Lancement d'un programme de lutte biologique contre la Jacinthe d'eau en Nouvelle-Calédonie, p2 (Début du programme de lutte contre la jacinthe d'eau par l'introduction de charançons aquatiques, 1/2 page).
- > LNC. 5 juin 2015. La mâchoire de cerf ne paiera plus. Environnement (Suspension de la prime à la mâchoire de cerf, quelques lignes).
- > LNC. 6 juin 2015. Le casse-tête des cerfs. Le fait du jour, p2 (Suspension de la prime à la mâchoire de cerf, 1 page).
- > DNC. 12 juin 2015. La viande chassée, enfin commercialisable ? Environnement, p18 ; p19 (Suspension de la prime à la mâchoire de cerf + possibilité de commercialisation de la viande de cerf chassé, 1,5 pages).
- > LNC. 20 juin 2015. Les cerfs indésirables à Leprédour. Province Sud (Battue aux cerfs à Leprédour par la FFCNC et l'ACNB, 1/4 page).
- > Revue chasse et pêche. Juillet 2015. Interview de Patrick Barrière, coordinateur du Pôle Espèces Envahissantes (PEE) au Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Calédonie (CEN). Interview, p20 ; p21 (contribution PB pour CEN et chasse au service de l'environnement, éditeur LNC, 1,5 pages).
- > Revue chasse et pêche. Juillet 2015, p4 à p27 (articles sur les armes, la réglementation de la chasse, la chasse à l'arc, la chasse aux lapins, interviews de Laurent Guilbert de la FFCNC et de PB du CEN).
- > Lettre d'information Invasion Biologique en Milieu Aquatique. Juillet 2015. Nouvelle Calédonie : lutte biologique contre la jacinthe d'eau. Actualités territoriales, p3 (Lutte biologique contre la jacinthe d'eau sur la Tamoa avec charançon aquatique, 1/3 page).

Visite de pièges par les élèves de l'EIE (lycée agricole de Nouvelle-Calédonie) au Parc des Grandes Fougères





- > LNC. 30 septembre 2015. Des Scientifiques en devenir. Province Nord, p21 (Fête de la Science à Touho, 1 page).
- > Objectif. Septembre 2015. 1,8 milliard le cerf fait mal. Actus, p22 (Montant du coût des dégâts dus aux cerfs + fin prime à la mâchoire, 1/4 page).
- > Commissariat Général au Développement Durable. Septembre 2015. Analyse économique des EEE en France. Etudes & Documents, n° 130 (Première enquête nationale (2009-2013) sur les coûts liés aux EEE, 132 pages).
- > La 1ère. 6 octobre 2015. Le moustique-tigre, le rat et le cerf de Java coûtent très cher à l'outre-mer. Environnement, (Coût de la lutte contre les principales EEE en Outre-mer, 2 pages).
- > LNC. 10 octobre 2015. Coûteux envahisseurs. Le fait du jour, p2 + couverture (Coût de la lutte contre les espèces envahissantes, 2 pages).
- > LNC. 24 octobre 2015. Mieux cibler les aides. Le fait du jour, p2 (CA de l'APICAN + observations sur la problématique cerfs par Marc Colyn (CNRS), 1 page).

Lettres d'information du PEE

- > 20 février 2015 : Lancement d'un plan de sensibilisation et d'incitation à l'éradication des foyers de lapins à l'état sauvage et autres informations, format email.
- > 17 mars 2015 : Lancement du programme de lutte biologique contre la jacinthe d'eau, format email
- > 17 mars 2015 : Diffusion du film « piégeage des cochons féraux en Nouvelle-Calédonie », format email.
- > 17 août 2015 : Lettre d'information du CEN-PEE, août 2015, format pdf.



■ REPORTAGE RADIO

- > RRB. 18 mars 2015. Lutte biologique et développement durable. Info Soir, (Lâcher de charançons pour lutter contre la jacinthe d'eau, 1 min 45).
- > NC 1ère. 19 mars 2015. Lâcher de charançons pour lutter contre la jacinthe d'eau.
- > Radio Djiido. 4 mai 2015. Plateau CEN en direct. Voix du Nord, (Le CEN et ses 3 pôles, 45 min).
- > RNC. 31 juillet 2015. Opération de comptage des lapins en PN (Province Nord Grand Angle, (Prospection lapins à Téoudié, interview des gardes nature, 3 min 30).
- > Outre-mer 1ère. 21 septembre 2015. Les espèces invasives : la biosécurité en Outre-mer. Planète Outre-mer (Moyens de prévention pour limiter l'entrée d'EEE dans les DOM-TOM + intervention Antoine Barnaud (PIL) sur protection d'Ouvéa contre invasion par le rat noir, 2 min 47).
- > Outre-mer 1ère. 22 septembre 2015. Le chat sauvage, le chat haret est l'une des espèces invasives à l'origine de la crise d'extinction que connaissent les îles de l'Outre-mer. Planète Outre-mer (Invasion par chats en NC et à La Réunion, intervention Eric Vidal de l'IRD, 2 min 43).
- > Outre-mer 1ère. 24 septembre 2015. Le cerf est la principale menace des forêts de Nouvelle-Calédonie et de Saint-Pierre-et-Miquelon. Planète Outre-mer (Invasion Cerfs en NC et à Saint-Pierre-et-Miquelon, intervention de Jacques Paimbou-Ayouma (technicien SEM MWE ARA), 2 min 52).
- > Outre-mer 1ère. 25 septembre 2015. Lutte biologique, arrachage ou adaptation aux espèces invasives. Planète Outre-mer (Lutte biologique contre miconia à Tahiti, arrachage EEE à La Réunion, cigales en Guadeloupe, 2 min 41).
- > Outre-mer 1ère. 13 octobre 2015. La chasse en Nouvelle-Calédonie. Planète Outre-mer (Interview de Karl Darras (président ACB) à propos de la chasse aux cerfs, 2 min 56).

■ REPORTAGE TV

- > NC TV. 18 février 2015. Weari Le cochon sauvage, un envahisseur (partie 1/2). Magazine de la nature et de la découverte (Film sur les cochons en 2 parties, Partie 1 : le cochon, les races, l'origine, les impacts, 29 min).
- > NC TV. 3 mars 2015. Weari Le cochon sauvage, un envahisseur (partie 2/2). Magazine de la nature et de la découverte (Film sur les cochons en 2 parties, Partie 2 : les modes de chasse, piégeage, régulation, 27 min).
- > Prestation NC TV. 17 mars 2015. Piégeage des cochons féraux en Nouvelle-Calédonie («Piégeage des cochons en NC par collet-corde et piège-cage», 14 min 50).
- > Calédonie 1ère. 20 mars 2015. Combattre la jacinthe d'eau. Journal Info Soir (Lâcher de charançons pour lutter contre la jacinthe d'eau, 2 min 15).
- > Calédonie 1ère. 5 juin 2015. Régulation des cerfs. Journal Info Soir (Arrêt de la prime à la mâchoire de biche, 2 min).
- > Calédonie 1ère. 27 juin 2015. La fin des collectes de mâchoires. Journal Info Soir (Suspension prime mâchoires de cerfs, interview de Jean-Pierre Bouteiller (garde-chasse province Sud), 3 min).
- > Calédonie 1ère. 3 juillet 2015. Patrimoine mondial. Journal Info Soir (Forum Comité de Gestion Patrimoine Mondial, 1 min).
- > Calédonie 1ère. 5 juillet 2015. Patrimoine mondial : Forum à Ouvéa. Journal Info Soir (Forum Comité de Gestion Patrimoine Mondial, intervention de N. BAILLON (sur le plateau du JT), 9 min).
- > Calédonie 1ère. 1^{er} septembre 2015. Une nature envahissante. Itinéraires (Film cerfs rats fourmis, 52 min).
- > Calédonie 1ère. 2 septembre 2015. Espèces invasives. Journal Info Soir (Invasion par les lapins à Ouaco, 3 min).
- > Festival Anuuru-Aboro. 1^{er} octobre 2015. Une nature envahissante. (Projection du film «Une nature envahissante» au festival du cinéma des peuples Anuuru-aboro à Poindimié, 52 min).

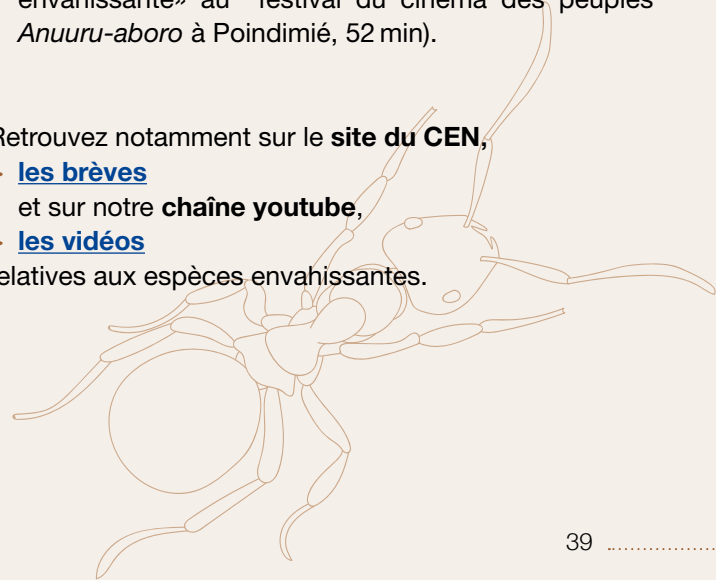
Retrouvez notamment sur le [site du CEN](#),

> [les brèves](#)

et sur notre [chaîne youtube](#),

> [les vidéos](#)

relatives aux espèces envahissantes.





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

BP 10 | 98 860 Koné | Nouvelle-Calédonie

+687 47 77 04

secretariat@cen.nc

www.cen.nc

